

# MAIA : Marine protected Area in the Atlantic arc Projet

Une aire marine protégée (AMP) est un espace délimité en mer, sur lequel est fixé un objectif de protection de la nature à long terme. Cet objectif est rarement exclusif : il est souvent, soit associé à un objectif local [...]

**Thématique** : Gouvernance et outils de gestion | **Localisation** : Europe, France, Golfe de Gascogne, Manche et Mer du Nord, Méditerranée | **Filière** : Algoculture, Aquaculture, Conchyliculture, Pêche, Pêche à pied, Pêche embarquée, Pisciculture marine

 **Projet** : Terminé

 **Porteurs du projet** : Agence des aires marines protégées / Office Français de la Biodiversité,

 **Financeurs** : Union Européenne – FEDER, Région Bretagne, Région Pays de la Loire, Région Nouvelle Aquitaine,

## Contexte

Une aire marine protégée (AMP) est un espace délimité en mer, sur lequel est fixé un objectif de protection de la nature à long terme. Cet objectif est rarement exclusif : il est souvent, soit associé à un objectif local de développement socio-économique, soit articulé avec une gestion durable des ressources.



© Aglia

Elle se caractérise également par un certain nombre de mesures de gestion mises en œuvre au profit de l'objectif de protection : suivi scientifique, programme d'actions, chartes de bonne conduite, protection du domaine public maritime, réglementation, surveillance, information du public...

## Objectifs

- ✓ **Gestion** : partager et échanger des expériences sur la façon de gérer l'ensemble des activités se déroulant dans les aires marines protégées (AMP), et notamment les activités de pêche professionnelle ;
- ✓ **Désignation** : mettre en œuvre une méthodologie partagée pour identifier dans les zones côtières et du large des espaces marins abritant des habitats/espèces justifiant une protection ou une gestion particulière et proposer de nouvelles AMP en tenant compte des activités socio économiques et en particulier des activités de pêche professionnelle

## Actions

WP1 : Réalisation d'une synthèse comparative des législations et des catégories d'AMP, ainsi que l'analyse des retours d'expériences des AMP existantes, pour une meilleure compréhension commune des situations nationales ;

WP2 : Inventaire et évaluation d'indicateurs et stratégies de suivi dans les AMP, avec l'objectif d'aboutir à une proposition de tableau de bord commun ;

WP3 : Elaboration et/ou mise en œuvre de plans et mesures de gestion, sur plusieurs aires marines protégées pilotes dans chaque pays ;

WP4 : Développement d'une méthodologie commune permettant d'analyser les données disponibles et proposer de nouveaux sites d'AMP côtiers et au large.

## Résultats

**Des ateliers techniques** sur des problématiques de gestion communes aux aires marines protégées de l'arc atlantique :

- la mise en place d'indicateurs dans les AMP, les stratégies de suivi ;
- la définition et la mise en œuvre de plans de gestion ;
- l'intégration des acteurs dans les processus de désignation et de gestion des AMP.

Ces ateliers réunissent de nombreux acteurs impliqués dans la désignation et la gestion d'aires marines protégées : gestionnaires, scientifiques, usagers de la mer parmi lesquels les professionnels de la pêche.

**Des visites de sites dans chaque pays partenaire** qui visent l'échange d'informations, le partage de connaissances et de savoir-faire entre les pays et les gestionnaires d'aires marines protégées.

**Un site web** (<http://www.maia-network.org/accueil>) dédié qui intègre :

- un espace collaboratif réservé;
- une base documentaire;
- une base de données SIG alimentant le géo-portail et les pages éditoriales dynamiques.

Cette base de données permettra d'établir un point de référence de l'état des aires marines protégées sur la façade atlantique.

**Des études de terrain** réalisées par les partenaires qui répondent à leurs propres besoins et alimentent les échanges au sein du réseau.

**La réalisation et la diffusion de ressources documentaires** : études de terrain, analyses transversales, guides méthodologiques, actes des ateliers et documents thématiques sur les AMP.

Lien web du projet : <https://www.maia-network.org/accueil>

### Documents

[→ Lettre d'information 1](#)

[→ Lettre d'information 2](#)

[→ Lettre d'information 3](#)

[→ Lettre d'information 4](#)

[→ Lettre d'information 5](#)

[→ Rapport 1 : valorisation des produits et services issus de zones protégées](#)

[→ Rapport 2 : outils de gouvernance, de gestion et de planification sur le bassin d'Arcachon](#)

[→ Rapport 3 : place des professionnels dans la rédaction des AMP](#)

[→ Rapport 4 : place de la pêche professionnelle au sein des AMP dans le monde](#)